

**Commission Départementale d'Aménagement Commercial
du 19 janvier 2010
RÉCAPITULATIF DES DOSSIERS**

(sous réserve des délais de recours)

Demandeur :	S.A.S. CAMINEL et S.C.I. C2 DEVELOPPEMENT. Siège social : S.A.S. CAMINEL ET SCI C2 DEVELOPPEMENT Z.I. Albasud, avenue de l'Europe 82000 MONTAUBAN
Nature du projet, surface de vente, situation géographique :	Création d'un point de vente d'une surface de vente de 1 172 m ² , pour un magasin de libre service agricole (terreau bio, motoculture, huiles de chaînes, ...), à l'enseigne « POLE VERT », par réutilisation d'un bâtiment commercial avec réaménagement, inclus dans un ensemble commercial existant, à MONTFORT-LE-GESNOIS, 7 rue des Violettes
Emplois : <i>(à titre indicatif et non réglementaire)</i>	A l'ouverture : création de 7 emplois à temps plein
Décision de la C.D.A.C.	FAVORABLE

<p align="center">Demandeur :</p>	<p>S.A.S. SOBELDIS et S.A.R.L. SOCIETE DE NAVARRE.</p> <p>Siège social : SAS. SOBELDIS rue Henri de Navarre 72170 BEAUMONT SUR SARTHE</p> <p>SARL SOCIETE DE NAVARRE 33 rue Beauverger 72130 FRESNAY SUR SARTHE</p>
<p>Nature du projet, surface de vente, situation géographique :</p>	<p>Extension de 787 m² d'un supermarché à l'enseigne « SUPER U », d'une surface de vente actuelle de 1 595 m² et future totale de 2 382 m², à BEAUMONT SUR SARTHE - Rue Henri de Navarre.</p>
<p align="center">EMPLOIS : <i>(à titre indicatif et non réglementaire)</i></p>	<p>Avec le projet d'extension, création prévue de 5 emplois.</p>
<p>Décision de la C.D.A.C.</p>	<p>FAVORABLE</p>